

LA FORCE DE LA PAIX



Newsletter Spécial Election Présidentielle 2010



Avançons sur la route de la paix

CÔTE D'IVOIRE

EDITORIAL

POUR UN SECOND TOUR REUSSI

Les Ivoiriens sont appelés aux urnes le 28 novembre pour le second tour de l'élection présidentielle. Cette finale inédite dans l'histoire politique du pays opposera le Chef de l'Etat sortant, Laurent Gbagbo, candidat de La Majorité Présidentielle (LMP) à l'ancien Premier ministre, Alassane Ouattara, porte-étendard du Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP).

A l'issue de la compétition, les Ivoiriens espèrent mettre un terme à une crise de huit ans, par le biais de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale et de la réunification du pays. Ceci permettra au pays de retrouver son lustre d'antan et de redevenir l'ancre de la stabilité et le centre de prospérité en Afrique de l'Ouest, comme le dit souvent le Chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, YJ Choi.

Le processus électoral dans lequel la Côte d'Ivoire s'est engagée au lendemain de la signature de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) en mars 2007, a connu un succès indéniable, le 31 octobre dernier, avec l'organisation sans anicroches majeures du premier tour du scrutin présidentiel. Ivoiriens comme observateurs internationaux ont tressé des lauriers, du reste fort mérités, aux électeurs, même s'ils ont noté des anomalies mineures dans le déroulement de la consultation.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, en certifiant le premier tour de scrutin, le 12 novembre, a estimé que l'élection avait eu lieu dans un environnement globalement pacifique et sécurisé. Y. J Choi ne faisait qu'exprimer le sentiment des partenaires de la Côte d'Ivoire, aux premiers rangs desquels l'ONUCI, qui ont accompagné, tout au long du processus électoral, l'Etat ivoirien, à travers la Commission électorale indépendante (CEI).

Pour le second tour, l'ONUCI a décidé d'améliorer sa stratégie, surtout lors de l'étape de la collecte et du traitement des suffrages exprimés. La mission a tiré les leçons appropriées et va s'investir avec beaucoup plus d'allant pour que le rapatriement des PV à Abidjan et à Bouaké ne puisse pas souffrir de certaines aspérités qu'on a pu constater au tour précédent.

Dans le même élan, l'ONUCI, en collaboration avec le Ministère de la Communication, les organes de régulation des médias, à savoir, le Conseil National de la Presse (CNP) et le Conseil National de la Communication Audiovisuelle (CNCA), ainsi que les organisations professionnelles du secteur, a renforcé ses activités de sensibilisation des médias en vue de la consolidation et de la préservation d'un environnement électoral apaisé. La mission onusienne a ainsi organisé le 23 novembre, une rencontre sur le rôle central des médias pour un scrutin présidentiel réussi. Cette initiative vient compléter des activités de sensibilisation à Korhogo et à Daloa pour inviter les populations à maintenir le même environnement avant, pendant et après le second tour.

Il est donc important de fructifier les gains du 31 octobre 2010 pour répondre aux attentes du peuple ivoirien. C'est pour cette raison qu'il est impérieux de tourner le dos aux propos et aux actes portant en eux des germes de violence et de haine. Il en est des candidats comme de leurs supporters ou des électeurs : le second tour doit être pour eux l'occasion de confirmer leur maturité politique, leur choix pour la démocratie et la fin des divisions inutiles sur des bases ethniques, régionales ou religieuses. En bref, il s'agira de faire gagner le peuple ivoirien qui a payé le plus lourd tribut à la crise.

L'ONUCI exhorte les deux candidats en lice à faire prévaloir l'intérêt général en toutes circonstances. Elle est d'avis que la campagne pour le second tour doit se faire sur le terrain du débat d'idées et de la comparaison des programmes. En ce qui concerne la Mission, elle continuera de fournir son appui multiforme pour assurer un scrutin présidentiel où le verdict des urnes sera respecté par tous pour que le vainqueur reste le vainqueur.

L'ONUCI reste entièrement convaincue qu'un scrutin ouvert, libre, juste et transparent, dont les résultats seront acceptés par les deux candidats et leurs partisans, consacrerait le retour de la Côte d'Ivoire dans le gotha des nations démocratiques. Le peuple ivoirien a démontré ce qu'il savait et voulait faire le 31 octobre. Il lui reste à le confirmer le 28 novembre par des moyens pacifiques et démocratiques.

DECLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES ELECTIONS EN COTE D'IVOIRE

L Le Secrétaire général salue la tenue de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire le 31 octobre 2010, et félicite le peuple ivoirien pour avoir exercé son droit de vote dans le calme. Cette élection constitue une étape importante dans les efforts destinés à assurer le retour d'une paix durable dans le pays.

Le Secrétaire général a pris acte des efforts déployés par la Commission électorale indépendante ivoirienne et les partenaires nationaux et internationaux pour l'organisation et le déroulement de cette élection. Le Secrétaire général lance un appel à tous les partis et candidats à jouer leur rôle pour maintenir un environnement calme. Il les exhorte à accepter les résultats proclamés et certifiés et à résoudre les éventuels contentieux par les voies légales existantes.

Le Représentant spécial du Secrétaire général continuera, dans le cadre de son mandat de certification, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour sauvegarder le processus. Les Nations Unies restent fermement engagées à soutenir le processus de paix ivoirien.

New York, 1er novembre 2010

ET... PROPOS INTRODUCTIFS DU RSSG YJ CHOI SUR LES RESULTATS PROVISOIRES DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 31 OCTOBRE 2010

L'élection présidentielle du 31 octobre s'affirme comme un tournant historique dans le processus de paix en Côte d'Ivoire.

A ce jour, le peuple ivoirien s'est saisi de l'occasion pour montrer sa maturité et sa détermination à mener à bien ce processus. Le taux de participation s'élève à plus de 85%, et ceci dans un climat ouvert, libre, juste et transparent.

Ensuite, dans l'attente de la proclama-

tion des résultats provisoires par la CEI, les candidats et la classe politique ivoirienne ont montré une maturité et un esprit démocratique dignes de l'action historique du peuple du 31 octobre. Contrairement aux multiples spéculations, les candidats et les partis politiques se sont abstenus d'annoncer eux même les résultats, fidèles en cela à leur engagement et aux principes démocratiques.

Le peuple ivoirien et ses dirigeants ont dépassé toutes les attentes concernant le premier tour de l'élection présidentielle. C'est le lieu d'exprimer les compliments et les encouragements de la communauté internationale.

Je me félicite que la CEI ait proclamé, dans les délais qu'elle s'est fixés, les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 31 octobre 2010. A cet égard, je l'invite vivement à œuvrer davantage à la réduction du temps d'attente pour la population et pour les candidats lors de futures échéances

électorales. A ce propos, l'ONUCI réitère sa disponibilité à apporter tout son appui à la CEI.

C'est maintenant au tour du Conseil Constitutionnel de recevoir les réclamations, de statuer et de proclamer les résultats définitifs du scrutin du 31 Octobre.

Les voies juridiques et démocratiques sont largement ouvertes et disponibles. Pour cette raison, je réitère ma conviction qu'aucun candidat n'aura recours aux moyens non démocratiques pour exprimer ses positions quant au résultat du scrutin.

Je voudrais, aujourd'hui encore, assurer le peuple ivoirien et les structures électorales ivoiriennes qu'ils ont un partenaire fiable en la communauté internationale. Continuons ensemble sur le beau chemin de sortie de crise.

Abidjan, 4 novembre 2010



Y.J. Choi © UN / ONUCI

LES IVOIRIENS CHOISISSENT GBAGBO ET OUATTARA

Le Conseil constitutionnel a proclamé les résultats du premier tour de l'élection présidentielle ivoirienne. Le Chef de l'Etat sortant, Laurent Gbagbo, candidat de La Majorité Présidentielle (LMP), et le candidat du Rassemblement des Républicains (RDR), Alassane Ouattara, qui portera désormais les couleurs du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), sont les heureux finalistes. Les deux figures politiques vont se retrouver au second tour, le 28 novembre prochain.

De fait, l'attente de la proclamation des résultats de ce scrutin organisé à l'issue d'une crise de plus de huit ans a

scrutateurs et autres spécialistes de questions électorales de se faire une idée de comment les électeurs ont voté, quelques heures seulement après l'ouverture des bureaux, les Ivoiriens ont attendu trois jours avant d'avoir les premières tendances.

Toutefois et contrairement aux multiples spéculations, les candidats et les partis politiques se sont abstenus d'annoncer eux même les résultats, fidèles en cela à leur engagement et aux principes démocratiques.

Les Ivoiriens ont participé massivement à ces élections. Plus de 80% d'entre eux (83,73%) ont accompli leur devoir de citoyen. S'exprimant au nom de la

d'Ivoire a déclaré au lendemain du premier tour de la présidentielle que le taux de participation était l'un des plus élevés au monde. De l'avis de Y. J. Choi, « a ce jour, le peuple ivoirien s'est saisi de l'occasion pour montrer sa maturité et sa détermination à mener à bien ce processus ». « A qui profitera la mobilisation ? ». Cette question à la une du quotidien à capitaux publics, *Fraternité Matin*, au lendemain du vote massif, ordonné et sans violence des Ivoiriens dans toutes les parties du pays, trouvera sa réponse trois jours plus tard.

Les résultats provisoires proclamés le 3 novembre donnaient 38,04 % au candidat Gbagbo et 32,07% à son challenger immédiat, Alassane Ouattara. En troisième position arrive le candidat Henri Konan Bédié. Les onze autres prétendants à la magistrature suprême ont connu des fortunes diverses, avec des scores compris entre 2 et 0,1% des suffrages.

Les résultats provisoires connus, la surprise, le désespoir, le regret, le découragement ont été notés d'un côté, la joie et l'espoir de l'autre au sein des principaux états-majors politiques. Mais à travers le vote historique le peuple avait déjà parlé. Sans fioriture.

Avec la proclamation, le 6 novembre, par le Conseil constitutionnel des résultats de l'élection présidentielle, suivie de la certification du scrutin par le Chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le 12 novembre 2010, la compétition pour le second tour est désormais ouverte.

La fin de la campagne électorale, le 26 novembre sera suivie deux jours plus tard du second tour de scrutin. Le verdict du peuple ivoirien est attendu. Parmi les enjeux majeurs de ce scrutin, la sortie de crise et la légitimation des institutions de la République.



Le candidat Gbagbo déposant son bulletin dans l'urne © UN / ONUCI



Le candidat Ouattara a voté à Abidjan en compagnie de son épouse © UN / ONUCI

été longue, pesante et ponctuée de rumeurs le plus souvent fantaisistes. A défaut de sondages à la sortie des urnes, les fameux *exit polls* si chers aux Américains, qui permettent souvent aux

communauté internationale, celle-là même qui a accompagné les Ivoiriens tout au long de ce processus, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte

Par Malick Faye

LE REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES POUR LA COTE D'IVOIRE CERTIFIE LE PREMIER TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

En certifiant le 12 novembre, devant la presse et les membres du corps diplomatiques, les résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle tenue le 31 octobre 2010, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y. J. Choi, venait de valider le déroulement des différentes étapes du processus électoral depuis l'établissement de la liste des candidats à l'élection présidentielle, jusqu'à la proclamation des résultats définitifs, en passant par la campagne électorale et le dépouillement du scrutin.

S'appuyant sur les cinq critères-cadres de la certification (paix, inclusivité, accès aux médias d'Etat, liste électorale définitive et résultats), le Chef de l'ONUCI a estimé que le premier tour de l'élection présidentielle avait eu lieu dans un environnement globalement pacifique et sécurisé, malgré des incidents isolés, notamment des actes d'intimidation et d'obstruction à la liberté de mouvement dans certaines régions.

Le processus était ouvert, a noté M. Choi, estimant que toutes les personnes remplissant les conditions définies aussi bien par la loi électorale que par les accords politiques avaient pu déposer leur candidature.

Quant aux médias d'Etat, troisième critère de certification, le Représentant spécial a noté un accès égal à la Radio télévision ivoirienne (RTI) et au quotidien gouvernemental des différents candidats en compétition ainsi qu'une couverture de leurs activités politiques durant la campagne électorale. Il a, sur ce point, indiqué que les télévisions et stations de radio émettant au nord avaient, d'une manière générale, synchronisé leurs programmes avec la RTI pendant toute la durée de la campagne électorale qui, a-t-il ajouté, s'est déroulée dans une atmosphère remarquablement apaisée et démocra-



La certification, une tâche dévolue au RSSG © UN / ONUCI

tique, en dépit de quelques incidents mineurs et isolés.

Réitérant sa satisfaction face à l'enthousiasme et à la participation massive des Ivoiriens le 31 octobre, M. Choi a rappelé que le premier tour de l'élection présidentielle avait constitué un tournant historique dans le processus de paix en Côte d'Ivoire. Il a ensuite évalué le dépouillement du scrutin dans les 19.854 lieux de vote et la proclamation des résultats provisoires par la CEI dans la nuit du 3 au 4 novembre 2010. M. Choi s'est également exprimé sur des divergences constatées après la proclamation des résultats définitifs du premier tour de l'élection par le Conseil constitutionnel. Elles portent sur la réduction du nombre des bureaux de vote, sur le nombre d'inscrits sur la liste électorale définitive ainsi que sur la différence entre le nombre d'inscrits et le nombre de votants.

Selon M. Choi, des explications et des clarifications à ce sujet, lui avaient été fournies par la CEI. « Après une analyse et un examen minutieux, j'ar-

rive à la conclusion que ces explications sont valables et que les divergences constatées sont des erreurs involontaires sans incidence sur le décompte réel, encore moins sur les résultats d'ensemble », a indiqué le Représentant spécial avant de réaffirmer l'engagement de la communauté internationale à appuyer la CEI sur le plan logistique, financier et sécuritaire pour faire du second tour un scrutin réussi.

Fort de ces constats et conformément au mandat de certification que lui a confié le Conseil de sécurité, M. Choi a certifié d'une façon explicite les résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle six jours après leur proclamation par le Conseil Constitutionnel.

Le Représentant spécial, a, pour terminer, invité toutes les parties prenantes à rester engagées pour la tenue d'un second tour ouvert, libre, juste, et transparent en vue de mettre définitivement fin à la crise ivoirienne.

Par Juliette Mandan Amantchi

PREMIER TOUR DE LA PRESIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE : DES REPRESENTANTS DES PARTIS POLITIQUES FRATERNISENT DANS LES BUREAUX DE VOTE

La petite commune de Gohitafla, située à une vingtaine de kilomètres de Zuénoula, peut se vanter d'avoir contribué à tenir le pari de la mobilisation lors du premier tour de l'élection présidentielle. En effet, c'est en grand nombre que les populations de cette localité du pays Gouro sont sorties accomplir leur devoir de citoyen. Mais ce que la ville devrait être fière d'avoir accompli, au cours du premier tour de l'élection présidentielle, c'est d'avoir réussi à maintenir un esprit de fair-play tout au long de la consultation.

Il est 6 heures 30 ce dimanche 31 octobre 2010. L'enceinte de l'école primaire de la Mission catholique de la ville grouille déjà de monde. Les enfants, qui ne sont normalement pas concernés par cette opération, sont pourtant de la partie. Ils courent dans tous les sens et lancent des cris aigus. Jeunes, adultes et personnes du troisième âge, constitués en petit groupes de trois ou quatre personnes, échangent en attendant l'ouverture des bureaux de vote. D'autres tiennent en main, leurs cartes d'identité et d'électeurs qu'ils ne cessent de contempler, fiers certainement d'avoir pu obtenir le précieux sésame.

A sept heures, les trois bureaux de vote que compte cette école ouvrent simultanément. Les électeurs sont invités à se mettre en rangs afin d'accomplir leur devoir civique. Les personnes âgées, qui, pour la plupart, ne savent pas lire, se font aider par les plus jeunes afin de retrouver le lieu de vote mentionné sur leurs cartes d'électeur. Les opérations de vote se déroulent dans le calme et la discipline.

Après les contrôles d'identité des différents représentants des candidats par les agents de la Commission électorale indépendante (CEI), le premier électeur accomplit son devoir civique, sous le regard vigilant des quatre représentants des partis politiques



Bonne ambiance dans les bureaux de vote © UN / ONUCI



Les Ivoiriens sont sortis nombreux pour accomplir leur devoir civique © UN / ONUCI

présents : PDCI, FPI RDR et UDPCI. Un détail qui frappe les visiteurs, dont votre serviteur : dans la salle du bureau témoin, l'ambiance est plutôt conviviale. Les quatre représentants de partis politiques assis côte à côte et qui, visiblement, se connaissent bien, se lancent des quolibets. Ils se parlent à voix basse et éclatent souvent de rire. Interpelé par le président du bureau de vote, Kouassi Bi, représentant le RDR réagit : " nous sommes ici entre frères, même si nous sommes de partis différents. Après l'élection, nous vivons toujours ensemble à Gohitafla. En tous

cas, nous ne sommes pas de ceux que la politique va diviser." Des propos qu'approuvent bruyamment les autres représentants de partis.

Pour démontrer cette fraternité à toute épreuve, à la mi-journée, les adversaires du jour, mais qui restent avant tout des amis, ont partagé les repas offerts à chacun d'entre eux par son parti politique. Belle leçon de fair-play !

Par Anicet Békrou

AHMEDOU EL BECAYE SECK : « L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN COTE D'IVOIRE A RELEVÉ LE DÉFI LOGISTIQUE. »

Le premier tour de la présidentielle s'est achevé. Le Chef de la Division de l'Assistance Electorale de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), Ahmedou El Bécaye Seck, fait le point de l'assistance de l'ONUCI et envisage de nouvelles perspectives.

LA FORCE DE LA PAIX : Le premier tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire vient de s'achever. Quel bilan peut-on dresser de l'assistance de l'ONUCI, au terme de cette étape ?

AHMEDOU EL BECAYE SECK : Il est important de savoir que le premier tour de cette election découle d'un long et fastidieux processus qui a connu trois phases. Au cours de la première phase, que constituaient les audiences foraines, l'ONUCI a déployé des moyens logistiques et matériels considérables pour la réussite de l'opération. Ces audiences foraines ont permis la distribution de 800 000 jugements supplétifs. La deuxième étape, qui était la reconstitution des registres, a été encore soutenue par l'ONUCI. La mission s'est enfin fortement impliquée dans la mise en œuvre de l'opération d'identification et de recensement. Les moyens logistiques de l'ONUCI ont été mis à contribution pour transporter des valises et du matériel dans les 10 848 bureaux d'identification. Cet appui de l'ONUCI a permis d'avoir une liste électorale valide, certifiée par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies. L'ONUCI était donc à toutes les étapes de ce processus aux côtés du gouvernement ivoirien, qu'elle a appuyé de façon significative.

LFDP : A-t-elle travaillé seule ?

ABS : Au niveau du cycle de distribution (CD), la mission a travaillé en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS). Il convient de le dire tout de suite, l'UNOPS a son champ d'intervention. Nous nous rencontrons régulièrement



A. El Bécaye Seck, chef de la Division de l'Assistance Electorale © UN / ONUCI

pour être en phase avec la CEI. Nous faisons notre part, mais c'est ensemble que nous apportons notre concours à la réussite des élections en Côte d'Ivoire. En ce qui concerne les CD il y en a eu trois, dont la distribution du matériel d'identification, la distribution des cartes d'identité et des cartes d'électeur et la distribution de matériel électoral sensible comme les bulletins de vote, les impressions, l'encre indélébile, dans les commissions électorales locales à l'exception d'Abidjan et de Bouaké.

Lors du premier tour, nous avons appuyé la CEI dans la mise en œuvre du rapatriement des procès-verbaux des bureaux de vote qui se trouvaient parfois dans des lieux inaccessibles ou même dans des zones de tension. Ces CD nécessitaient des moyens logistiques importants. C'était un défi. La mission l'a relevé.

LFDP : L'ONUCI était-elle assez équipée pour transporter les procès-verbaux ?

ABS : Je crois que les différents partenaires aux processus, l'Union Européenne (UE), l'UNOPS et la CEI, sont en train de réfléchir à la façon la plus adéquate de transporter les PV dans les meilleures conditions. L'UNOPS a des moyens plus importants. Elle pourrait selon ce que nous avons compris, fournir 4 000 véhicules pour le transport de procès verbaux.

LFDP : Vous n'êtes pas seulement intervenu au niveau de la logistique.

ABS : C'est vrai. L'ONUCI avait identifié un manque d'abris pour les bureaux de vote. Le Secrétaire général des Nations Unies a mobilisé des ressources pour que des abris soient réalisés. Ce qui a été fait.

LFDP : Comment comptez-vous appuyer la CEI pour le second tour ?

ABS : Nous comptons mettre en place le même dispositif. Toutefois nous allons l'améliorer. Nous allons déployer des moyens plus conséquents pour la ville d'Abidjan. Abidjan, à elle seule, compte 30% des électeurs.

LFDP : Certains électeurs ivoiriens auraient souhaité que la mission aille au-delà d'un simple appui au processus électoral.

ABS : Les rôles sont repartis. L'organisation de l'élection est du ressort des Ivoiriens. La CEI a été reconnue par les accords de Pretoria. Notre appui est conforme au schéma de sortie de crise défini par les accords politiques de Ouagadougou. Les Ivoiriens se sont approprié le règlement du conflit. La facilitation est régionale et l'appui est international. C'est dans le cadre de l'appui international que se situe notre rôle. L'ONUCI n'organise pas les élections. Nous aidons la CEI à mieux planifier et à mieux s'organiser.

LFDP : Pensez-vous avoir réussi cette mission ?

ABS : Je pense que l'appui de la mission a été déterminant dans la mise en œuvre d'une liste électorale crédible. Je dirais que c'est l'une des listes électorales les plus crédibles d'Afrique. J'ajouterai que notre travail a été facilité par l'enthousiasme et la spontanéité des Ivoiriens. J'apprécie cette attitude. Nous serons à leurs côtés pour que ce processus soit une fierté et une avancée de la démocratie en Afrique.

LA FORCE DE L'ONUCI CONTRIBUE A LA SECURISATION DU PREMIER TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE



Le Général Hafiz inspectant un bureau de vote © UN / ONUCI

Dans le cadre de son mandat d'appui au processus électoral ivoirien, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a déployé pour le premier tour de l'élection présidentielle ivoirienne qui s'est déroulé le 31 octobre 2010, environ 7.000 soldats et observateurs militaires (MILOBS). Ces troupes ont ainsi pu contribuer à travers tout le pays, à la sécurisation et au bon déroulement du scrutin.

Pendant cinq jours, avant, pendant et après le scrutin, la force militaire de l'ONUCI a engagé plus de 3.900 casques bleus, répartis au sein de nombreuses patrouilles intensifiées et qui ont sillonné le pays en vue d'intervenir à tout moment et pallier tout incident ou problème sur les lieux de vote.

La surveillance par la présence

physique de la force militaire sur les points chauds en Côte d'Ivoire a permis de dissuader les éventuelles menaces et de rassurer les citoyens et les électeurs qui ont été encouragés à participer massivement au vote du premier tour du scrutin, qui a enregistré un taux record de participation de 83%.

Par ailleurs, la composante militaire de l'ONUCI a soutenu les activités de la Commission Electorale Indépendante (CEI) en apportant un important appui logistique, notamment à travers une participation au transport et à la sécurité du matériel électoral sensible et non sensible et à celui des procès-verbaux.

Dans le cadre du rôle assigné à l'ONUCI en vue d'aider les forces ivoiriennes, les patrouilles militaires déployées sur le terrain ont reçu pour

mission d'appuyer les activités du Centre de Commandement Intégré (CCI), premier responsable de la sécurisation de l'élection.

Dans le même temps, la mission a déployé des équipes d'observateurs militaires dans plusieurs localités du pays afin de suivre le déroulement du scrutin. Ainsi, de hauts responsables militaires de l'ONUCI, ayant à leur tête le Général de Division Abdul Hafiz, Commandant la force, ont visité divers centres électoraux pour s'assurer des mesures de sécurité prises pour le bon déroulement de l'opération de vote.

Par Lt Col Raïs Chakib

SENSIBILISATION MULTIFORME DE L'ONU CI POUR UN ENVIRONNEMENT ELECTORAL APAISE AVANT LE PREMIER TOUR DE LA PRESIDENTIELLE

L'*Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), dans le cadre de son mandat d'accompagnement de la Côte d'Ivoire pour l'organisation du scrutin présidentiel du 31 octobre 2010, a initié diverses activités à travers le pays en faveur d'un environnement électoral apaisé. Les populations ont adhéré à ce projet en le confirmant par des actes.*

Comment sensibiliser les populations de Côte d'Ivoire pour la tenue du scrutin présidentiel dans un climat apaisé ? Comment en faire des relais pour que le fair-play prenne le pas sur la passion ? Pour répondre à ces questions, l'ONUCI a organisé des activités multiformes pour préparer le terrain à une élection présidentielle pacifique. Le ton a été donné les 16 et 17 octobre, au lendemain de l'ouverture de la campagne électorale

Zagné, près de Guiglo, dans l'ouest, puis le 17 octobre à Bouaké et à Odienné, dans le centre et le nord. Les médias ont aussi été sensibilisés sur leur rôle par la mise en jeu du trophée fair-play de l'ONUCI, lors du tournoi de football de la confraternité, organisé par l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), qui s'est achevé le 23 octobre. Le choix de cette cible n'est pas fortuit.

En période électorale, les journalistes ont un rôle crucial. Ils sont de plus en plus lus, écoutés et regardés et cela doit leur imposer davantage de recul, leur inculquer les valeurs de tolérance, de respect de l'éthique et de la déontologie et surtout de professionnalisme dans les écrits et dans les propos.

Les différentes couches de la popula-

de paix ont été lus par les capitaines des différentes équipes pour marquer leur engagement en faveur d'un environnement électoral apaisé, qui mettaient en exergue le fair-play, mais surtout « l'humilité qui doit habiter le vainqueur et la dignité que doit ressentir le vaincu ». Il s'agissait aussi de rappeler qu'une élection est une compétition avec des règles et un arbitre qu'il faut respecter.

La société civile, pan important de la vie sociale et politique de Côte d'Ivoire, a été sensibilisée pour sa contribution à un environnement électoral apaisé. Plus d'une quarantaine de participants du Zanzan et du Moyen Comoé se sont donné rendez-vous à Bondoukou. Après deux jours d'échanges interactifs, la mission a encouragé les participants à être des messagers de la paix.

La veille, le 26 octobre, une autre rencontre de sensibilisation était organisée à Aboisso pour les leaders d'opinion. Ainsi, une cinquantaine de participants, issus d'ONG de femmes, d'associations de jeunesse, des chefs traditionnels, des religieux, des membres de communautés, des chefs de services et de la société civile, ont échangé sur divers thèmes portant sur, dont l'appui de l'ONUCI au processus électoral, la promotion des valeurs de la cohésion sociale, la promotion du genre en période post-crise, le droit et obligation des citoyens en période électorale.

Toutes ces activités de sensibilisation initiées par l'ONUCI ont permis aux populations de s'approprier le concept d'« environnement électoral apaisé », une expression créée par la mission onusienne afin de faire prendre conscience aux acteurs politiques et aux populations dans leur diversité de la nécessité d'organiser des élections sans violence pour une sortie de crise heureuse.

Par Eliane Hervo Akendengue



L'ONU a organisé plusieurs séances de sensibilisation pour un environnement électoral apaisé © UN / ONU CI

pour le premier tour. Les moyens trouvés ? Le football, pour son caractère fédérateur, rassembleur et pour la valeur cardinale que constitue le fair-play, mais aussi des séminaires de formation incluant la société civile.

C'est ainsi que des compétitions de football masculin et féminin dénommées « tournois de la Fraternité et la Paix pour un environnement électoral apaisé » se sont déroulés le 16 octobre à Abidjan, Adzopé, dans le sud du pays, et à

tion, les autorités préfectorales et communales des différentes villes et les responsables de certains établissements scolaires ont répondu présents pour célébrer la paix à travers le sport. Comme il est de tradition, avant chacune de ces manifestations sportives, les équipes ont défilé, tenant des pancartes portant en inscription les mots « respect », « justice », « dialogue », « réconciliation », « unité » et « paix ». Pour renforcer le plaidoyer pour une élection sans violence, des messages

INFORMER LES POPULATIONS EN PERIODE ELECTORALE : UN DEVOIR ET UN DEFI POUR LES MEDIAS D'ETAT

La Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI), Radio Côte d'Ivoire et le quotidien national *Fraternité Matin*, médias de service public, voient leur rôle accru en période électorale. Dans leurs cahiers de charge, figure une mission essentielle : celle d'informer le public des aspects pertinents du processus électoral comme les partis politiques ou les candidats en présence sur les enjeux de la campagne et les modalités du vote.

Avant la campagne électorale, au-delà des campagnes d'éducation citoyenne menées tambour battant par les organisations de la société civile, soucieuses de la participation du plus grand nombre et des populations marginalisées, ces médias sont également investis d'une mission d'éducation qui prend un relief particulier en période de campagne électorale, car ils sont tenus de diffuser des émissions et de publier des articles destinées à éduquer les électeurs sur le vote.

Le public a le droit de recevoir une information objective et complète sur tous les candidats et partis en lice. L'existence d'un organisme de contrôle chargé de surveiller et réglementer les médias en période électorale est essentielle pour garantir l'intégrité du processus électoral et le respect effectif des règles relatives à la couverture de l'événement par les médias.

Dans les élections ivoiriennes, ce rôle revient aux organes de régulation des médias, précisément le Conseil National de la Communication Audiovisuelle (CNCA) et le Conseil National de la Presse (CNP).

Ces deux structures, en édictant des mesures équitables permettant, d'une part, aux électeurs de s'informer sur les programmes des candidats et d'autre part, aux candidats d'exposer leur projet de société, garantissent l'intégrité du processus électoral. Le respect de ces mesures contribue au maintien d'un environnement électoral apaisé.



L'ONU CI au côté des médias d'Etat © UN / ONU CI

Deux mesures sont arrêtées : un accès équitable aux médias d'Etat avant le démarrage de la campagne électorale et un égal accès aux médias d'Etat pendant la campagne électorale.

Le CNCA a compétence de veiller à la mise en œuvre de l'article 30, alinéa 2 du Code électoral sur l'accès légal, des candidats retenus, à la RTI et à la Radio nationale pendant la campagne électorale. En plus, il autorise, par dérogation, la diffusion des émissions relatives à la campagne électorale par les services de radiodiffusion sonores et de télévision privées non commerciales, en synchronisation avec la RTI.

Le même souci d'équité guide le CNP, qui prend des dispositions pour garantir une couverture égale des différents candidats à l'élection présidentielle.

En période électorale les bulletins et les émissions d'actualités, considérées comme une source d'information majeure, sont très suivis. Les médias du service public se doivent de veiller à l'équilibre et l'impartialité de ces types de programme.

Pour des élections de sortie de crise réussies, les médias d'Etat doivent relever le défi de fournir aux électeurs

une information fiable, juste, équilibrée et sans discrimination. L'obligation d'équilibre et d'impartialité à laquelle sont tenus les États découle directement du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il induit l'idée d'élections libres et équitables, qui interdit au parti au pouvoir d'utiliser les moyens de l'État. (Articles 2 et 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques).

La qualité de la couverture du premier tour de l'élection présidentielle a valu aux médias d'Etat, notamment à *Fraternité Matin*, à la Radio Côte d'Ivoire et à la télévision nationale ainsi qu'aux institutions de régulation des médias un satisfecit aux plans national et international.

A l'occasion du second tour du scrutin présidentiel, les Ivoiriens espèrent qu'en toute responsabilité, ils continueront à jouer leur partition, en respectant les dispositions du CNCA et du CNP, en garantissant l'égal accès au candidat, en préservant la liberté d'expression, en offrant une information équilibrée aux populations et en s'élevant au-dessus des passions négatives aux conséquences incalculables.

Par Kadidia Ledron

ONUCI-FM : LA FREQUENCE AU SERVICE DU PROCESSUS ELECTORAL

La radio de l'Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire, ONUCI-FM a mis les petits plats dans les grands pour rendre compte de la campagne, des élections et des résultats du premier tour de la présidentielle.

Fidèle à sa ligne éditoriale, la station dénommée « La Fréquence de la Paix », a préféré mettre en relief dans ses programmes, la sensibilisation des électeurs, l'éducation au vote citoyen, la vulgarisation des textes réglementant le scrutin et l'appel aux populations pour des élections apaisées.

La grille d'antenne de la radio a connu un relookage dès l'ouverture de la campagne avec le lancement du « Journal des Elections » (JDE). Emission d'un quart d'heure en deux éditions, le JDE est dédié au scrutin présidentiel avec une variété de rubriques. Au menu, une biographie illustrée des 14 candidats en lice, une approche interactive dynamique de collecte des informations, privilégiant la parole aux électeurs et aux leaders d'opinion en vue de capter la demande sociale face à l'offre des candidats, le recours aux experts pour décortiquer les programmes des candidats ou les grands chantiers de la vie de la nation ivoirienne. Autre rubrique phare, « le coin de l'observateur » qui ouvre une lucarne aux organisations non gouvernementales opérant dans le cadre du scrutin pour apporter leur éclairage sur différentes préoccupations des électeurs.

Ce n'est pas tout. Deux tables rondes mettant aux prises la société civile et des experts ont été organisées pour approfondir les discussions sur les enjeux du scrutin et les perspectives postélectorales. Les représentants des deux candidats restés en lice au second tour, ont également pris part à une émission de discussion de plus d'une heure sur les programmes et perspectives de changement après l'élection. Les Professeurs Maurice Kakou Guikahué pour le Rassemblement des



Jean Pierre Kutwa, l'Archevêque d'Abidjan, invité de la Fréquence de la Paix © UN / ONUCI

Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) et Ouraga Obou pour La Majorité Présidentielle (LMP), se sont accrochés sur les thèmes majeurs de la campagne et défendu le programme de leur candidat, sous le regard modérateur Julien Fernand Gauze de la Convention de la Société Civile. Des spots de sensibilisation, des magazines d'éducation au vote, ainsi que des appels des artistes, sportifs et autres célébrités du pays, ont été diffusés sur la radio. » La programmation musicale a été accordée à l'air du temps pour épouser les partitions des plages de musique de paix et du terroir.

Le volet satirique, qui reste une des constantes de la société ivoirienne a été mis à contribution à travers les capsules et revues de presse toutes teintées d'humour produits par Mendoza, le collaborateur de la Radio, l'homme du « Kpakpato Pressé »

Outre la campagne électorale et la couverture des élections, la radio a organisé « La Nuit électorale » avec comme invités, les représentants des candidats, de même que ceux des femmes et des ONG impliquées dans le processus électoral.

En matière de déploiement logistique, des liaisons satellitaires spécialisées ont été déployées à Bouaké et à Daloa, villes devenues pour l'occasion des centres d'émission et de production, grâce à un renfort en personnel et une

qualité de diffusion exceptionnelle.

Avec 24 émetteurs de relais en modulation de fréquence (FM) disséminés à travers la Côte d'Ivoire et un réseau d'une vingtaine de correspondants quadrillant tout le territoire national, ONUCI-FM est sans doute la station qui a offert le plus large spectre de couverture radio aux populations ivoiriennes au premier tour de l'élection présidentielle.

Pour leur part, les animateurs des 5 langues nationales parlées sur la radio, ont apporté une contribution inestimable pendant la campagne, à travers des spots de sensibilisation en Baoulé, Bété, Malinké, Wé et Dan. Exceptionnellement, des tranches de diffusion de bulletins d'information dans ces 5 langues ont été créées le jour du vote à la mi-journée et dans la soirée.

En définitive, l'élection aura permis à la radio de mobiliser ses moyens et son personnel au service d'une des étapes majeures du processus de paix en Côte d'Ivoire. L'impact et le feedback reçus, entre autres, à travers le rapport de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne*, a galvanisé l'équipe d'ONUCI FM qui se prépare déjà à relever de nouveaux défis.

*Extrait du rapport de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne du 02 Novembre 2010

RENE MOUROUBA SAKANGA, CONSEILLER ELECTORAL A DALOA

« NOUS ESPERONS FAIRE MIEUX QUE LORS DU TOUR PRECEDENT »

Le premier tour de l'élection présidentielle ivoirienne du 31 octobre 2010 vient de s'achever. Dans l'ensemble, un bilan plutôt satisfaisant a été dressé, au niveau de l'organisation de ce scrutin, à la fois par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). La mission onusienne, par le canal de la Division de l'assistance électorale (DAE), a aidé à transporter l'ensemble du matériel électoral, constitué de l'équipement lourd et du matériel dit « sensible. »

Tout comme ses collègues, René Sakanga du Bureau électoral régional (BER) de Daloa a été très actif, le jour du vote. Il nous parle de ses tâches quotidiennes en tant que conseiller électoral et particulièrement durant le premier tour de l'élection présidentielle. Il relève aussi des difficultés rencontrées sur le terrain.

La Force de la Paix : Les conseillers électoraux ont été au four et moulin dans l'organisation pratique des élections ivoiriennes. En quoi a consisté votre travail et particulièrement durant ces élections ?

René Mourouba Sakanga : En général, mon travail consiste à appuyer les commissions électorales locales (CEL) de ma région ou de mon département d'affectation. Cet appui est multiforme. Il va du soutien logistique aux conseils techniques, permettant à la CEI de mieux organiser les opérations électorales nationales. C'est dans ce contexte que la Division de l'Assistance Electorale de l'ONUCI et ses démembrements que sont les bureaux électoraux régionaux n'ont cessé, d'aider la CEI dans les Opérations comme les audiences foraines devant permettre aux individus dont les naissances n'ont pas été déclarées à l'état civil de l'être; le repérage des lieux et bureaux de vote existants au plan local et national,



René Sakanga du Bureau électoral régional de Daloa © UN / ONUCI

dans le but d'établir la cartographie électorale et l'appui logistique dans le déploiement du matériel électoral lors des scrutins.

Lors du premier tour de l'élection présidentielle du 31 octobre 2010, j'ai réalisé en accord avec les responsables de la CEI départementale de Kounahiri, des activités telles que le transport du matériel sensible de Daloa à ce chef-lieu de département avec distribution, la veille du scrutin dans tous les 23 bureaux de vote, la récupération et la centralisation des procès-verbaux de vote, le convoyage des procès-verbaux de vote du siège de la CEID (CEI départemental) vers la CEI régionale de la Marahoué, le suivi du déroulement du scrutin au niveau d'un bureau de vote témoin.

LFDP : Il nous est revenu qu'à Kounahiri où vous étiez, vous avez eu maille à partir avec des représentants de candidats pour avoir dénoncé la disparition de l'enveloppe destinée à l'ONUCI...

RMS : Non, ce qui s'est passé découle plutôt de ce que je pourrais appeler une méconnaissance de la procédure de

traitement par la CEI des données provenant des bureaux de vote. Nous étions donc réunis dans la salle des fêtes de la mairie de Kounahiri pour que la Commission électorale indépendante départementale (CEID) procède au premier traitement des résultats de vote. Des jeunes se réclamant d'un parti ont, eux, investi les lieux. Au moment de la vérification des PV par bureau de vote, la CEID a constaté que des enveloppes de 3 bureaux de vote (BV) n'étaient pas scellées. En plus de cela, une enveloppe destinée au quartier général de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) manquait pour le BV de Bomassapla.

Les membres de la CEID se sont donc concertés rapidement et ont décidé d'annuler les résultats de ce BV. Cela a suffi pour déclencher la vive réaction des représentants de cette formation. Les injures, les menaces de violence sur le président du BV, les invectives, tout y est passé. Ceci, en présence des éléments du Centre de Commandement intégré (CCI) non armés. Cette scène de violence verbale a duré de 21h00 à 5h00 du matin le lendemain. Le calme est revenu peu de temps après que l'équipe du BER, soutenue par le casques bleus, a quitté le lieu avant d'y revenir quelques minutes après. Le préfet du département est passé quelques minutes avant l'incident et est revenu au petit matin pour relever les scores obtenus par les différents candidats.

LFDP : De votre point de vue, quelles sont les insuffisances constatées lors de ce premier tour et qui doivent être corrigées pour le tour suivant ?

Les opérations se sont généralement déroulées dans le calme. Nous espérons, avec les nouvelles dispositions prises par la CEI, avec l'aide de l'ONUCI, faire nettement mieux que lors du tour précédent.

Par Anicet Bekrou